



Au Conseil général

MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Annexe au préavis no 24/08 concernant le budget pour l'année 2009

I. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement

1. Administration

11.311.0 Achat mobilier et matériel

Suite à la pause d'un chauffage central à gaz au collège, nous pensons utiliser le local où se trouvaient les citernes comme pièce pour entreposer les archives communales. Pour ce faire il est prévu de l'équiper avec des étagères "Lista" pour un montant de Fr. 17'000.-.

2. Finances

21. Impôts

Les rentrées d'impôts ont été basées sur les montants reçus en septembre 2008, extrapolées des prévisions de l'Etat et comparées aux entrées précédentes. Selon les pronostiques de l'ACI, cette prévision nous laisse entrevoir une légère augmentation par rapport à celle budgétée en 2008.

22.352.0 Péréquation directe horizontale

Le calcul de la péréquation financière horizontale procure un solde positif de Fr. 77'000.-. Ce solde est quasi identique à celui encaissé en 2007 et nous devrions recevoir des retours pour les frais de transports de Fr. 39'000.- et Fr. 20'000.- pour les forêts.

31 Terrains

31.314.0 Nous devons procéder périodiquement au dragage du ruisseau du Mujon et il a été prévu d'exécuter ces travaux en 2009, ce qui devrait coûter, pour la part communale à environ Fr. 5'000.-.

32 Forêts

32.301.0 Salaire travaux forestier

Ce compte est détaillé en suivant le plan directeur des forêts communales, ce qui résulte à Fr. 10'000.- pour le salaire du garde forestier et pour les divers martelages. Le solde est comptabilisé comme suit :

32.314.1 Entretien des forêts et frais divers

En plus du courant, on peut comptabiliser Fr. 5'000.- ce qui représente environ 125 ares d'entretien des plantations à Fr. 40.-/are.

32.314.2 Exploitation, façonnage, débardage

En raison de la reprise dans la construction et du prix élevé des huiles de chauffage, la valeur du bois augmente. Ce qui va nous permettre d'exploiter environ 500 m³ de bois et de budgétiser Fr. 33'000.- pour réaliser ce travail et Fr. 42'000.- de recette pour la vente.

35. Bâtiments

352.314.1 Grande salle : entretien bâtiment et installations fixes

Les recks de la salle de sport ne répondent plus aux normes de sécurité et il a été prévu la somme de Fr. 7'000.- pour leur entretien.

353.314.0 Collège : entretien du bâtiment

A cause de quelques retards pris par le menuisier, la réfection de la montée des escaliers donnant accès aux deux appartements n'a pu être effectuée cette année. C'est pourquoi, la somme Fr. 7'000.- est reportée sur le budget 2009.

358.314.2 La Vieille Auberge : entretien bâtiment

Par mesure d'économie d'énergie, nous devons procéder au changement de la porte d'entrée pour Fr. 5'000.- et par mesure d'hygiène effectuer l'habillage de la chambre froide pour Fr. 6'000.-.

430.314.02 Routes : entretien et réfection

Les travaux de mise en séparatif n'ont pas permis la réfection de toutes les routes communales, plusieurs tronçons sont encore à rénover. Ces travaux seront exécutés petit à petit, chaque année. Pour 2009 il est prévu de gravillonner la partie allant de l'église jusqu'à la cantine des Planches pour un devis de Fr. 27'000.-.

440.311.00 Parcs, promenade et cimetière : achats divers

Voulant trouver la meilleure solution, votre Municipalité a étudié différentes solutions pour l'abri à vélo budgétisé en 2008. Cette réalisation a pris un peu de retard et cette dépense sera effective en 2009 pour environ Fr. 8'000.-.

440.314.00 Parcs, promenade et cimetière : entretien

Pour faire suite à plusieurs demandes et à une pratique en constante augmentation, nous devons créer un jardin du souvenir dans notre cimetière, estimé à Fr. 20'000.-.

5 Instruction publique et cultes

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2009 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles – primaire et secondaire. Ces charges devraient s'élever à Fr. 80'000.- pour le primaire et Fr. 160'000.- pour le niveau secondaire.

7 Sécurité sociale

71, 72 et 73

La facture finale de ce poste pour 2009 va se chiffrer, selon les directives du canton, à Fr. 422'500.- soit Fr. 147'500.- de plus que budgété en 2008 et Fr. 125'200.- de plus que comptabilisé sur les comptes 2007.

Cette augmentation constante correspond à l'augmentation de l'excédent de charge du budget 2009.

81 Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget dans le cadre du SIAERV intercommunal.

II. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissement doit comprendre les charges d'investissement liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer